



Communiqué de presse
Le 30 mai 2013

Données personnelles : reculer pour mieux sauter ? Les archivistes demandent plus de transparence !

Cela fait maintenant plus de 2 mois que nous avons lancé avec nos partenaires nationaux (Fédération française de généalogie, Geneanet, IABD, Limonade & Co, Revue française de généalogie... et des enseignants-chercheurs, de plus en plus nombreux) et internationaux (via l'ICA-SPA, cf. Point d'actualité n°5) la pétition citoyenne contre le projet de règlement européen sur les données personnelles qui réunit, à ce jour, plus de 46000 signataires (www.change.org/EUdataP).

Hier, 29 mai 2013, la commission LIBE (Libertés civiles, justice et affaires intérieures) du parlement européen devait examiner ce projet de règlement et ses plus de 3000 amendements. Le débat a été finalement reporté. On ne peut que se réjouir de ce temps supplémentaire pour approfondir la réflexion... S'il s'agit bien d'approfondir la réflexion.

Car, pour ce projet, qui veut protéger -à juste titre- les citoyens européens, nous regrettons en effet la très grande opacité recouvrant la phase de débats au sein du parlement et entre celui-ci, la commission et les gouvernements des 27 pays membres.

Au Conseil supérieur des Archives du 23 avril dernier, nous avons déjà demandé au délégué interministériel des Archives de France de rendre publique la position gouvernementale adoptée quelques jours plus tôt. Tout en ne partageant pas toutes les mêmes positions, la CNIL avait fait la même demande. Nous avons interpellé le Premier Ministre dans un communiqué de presse du 29 avril, mais le silence reste assourdissant ! Nous avons réitéré notre demande accompagnée de sollicitations plus personnalisées... Toujours sans réponse !

Or, nous avons su indirectement que non seulement la position du gouvernement français a été soutenue et reprise par la présidence irlandaise, mais qu'elle doit être présentée et discutée lors d'une réunion du groupe de travail du Conseil européen sur les données personnelles ("DAPIX") à la mi-juin. Nous sommes en possession de ces textes : aussi nous demandons solennellement au gouvernement français, comme aux instances européennes, de les rendre publics, tout au moins, dans ses grandes lignes ou extraits significatifs.

Avec l'ensemble de nos partenaires, nous poursuivons la mobilisation : Rue89 a publié hier une tribune collective et, à partir de demain, nous inviterons encore les participants à signer la pétition lors du Congrès national de la généalogie, qui se tient à Marseille jusqu'à dimanche.

Depuis le Siècle des Lumières et la Révolution française, archives, démocratie et transparence sont intimement liées. Plus de 46000 citoyens en sont convaincus !

Contacts :

Association des archivistes français - Alice Gripon
8 rue Jégo - 75013 Paris

Delegation_generale@archivistes.org ou 01-46-06-40-12